

## Questions posées à la préfecture Loire-Atlantique au sujet de la fuite d'essence à la raffinerie de Donges (30/08/2024)

Bonjour, En complément des éléments que vous nous avez apportés le 29 avril dernier au sujet de l'étude de zone, nous souhaiterions recueillir vos réponses (et celles de l'ARS, en copie de ce mail) sur les suites de la fuite d'essence intervenue à la raffinerie de Donges le 21/12/2022, à la lumière de l'avis critique de l'INERIS daté du 31/05/2024 et portant sur le Mémo de TOTALENERGIES transmis à l'INERIS le 09/04/2024. Voici nos questions : -Pourquoi l'étude d'impact environnemental et sanitaire prescrite le 23/12/2022 par arrêté préfectoral à TOTALENERGIES et remise à l'entreprise par l'INERIS le 20/01/2023 n'a-t-elle pas été rendue publique à ce moment-là ? -Pourquoi les Dongeois n'ont-ils toujours pas été informés, à ce jour, des taux de benzène journaliers très élevés auxquels certains quartiers résidentiels ont été exposés après l'accident, exposition révélée dès le 20/01/2023 par l'INERIS ? -Comment expliquer que, selon l'INERIS, « l'étape d'évaluation des risques sanitaires » soit « totalement absente » du Memo de TOTALENERGIES transmis à l'INERIS le 09/04/2024 ? -L'INERIS a relevé dans le Mémo de TOTALENERGIES de multiples défauts méthodologiques ou lacunes « susceptibles de remettre en cause l'étude » : volume d'essence épanchée non vérifiable, méthode de calcul des concentrations de benzène inadaptée, méthode de calcul des vents également inadaptée, etc. Pourquoi tant de carences ? -Compte-tenu des « dépassement, pour 4 jours, du critère d'acceptabilité des risques (sanitaires) pour les riverains » relevé par l'INERIS, que préconisent la Préfecture et l'ARS en termes de suivi médical pour les Dongeois potentiellement exposés à de forts taux de benzène ? Pourriez-vous SVP nous éclairer sur ces questions avant le 5 septembre ? Bien cordialement,

**Réponse (02/09/2024) :** Bonjour Monsieur,

La commission de suivi du 6 septembre organisée à l'initiative du sous préfet de Saint-Nazaire visera justement à présenter aux différents acteurs locaux les dernières expertises obtenues liées à l'accident survenu sur le site la raffinerie TotalEnergies à Donges en décembre 2022. A noter, que de nombreuses informations liées à cet accident ont déjà été communiquées aux acteurs locaux (à travers notamment le partage des mesures de qualité de l'air sur internet, ou l'organisation d'une réunion sur ce thème en janvier 2024 ayant donné lieu à un communiqué de presse par exemple).

Cordialement,

Service Régional de la Communication Interministérielle 6 quai Ceineray - 44000 Nantes  
[www.loire-atlantique.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.gouv.fr)